

## ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025

### AVIS PUBLIC

#### **RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, présidente d'élection :

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin, le 2 novembre 2025;
2. être une personne physique de citoyenneté canadienne le jour du scrutin et, à cette date, ne pas avoir perdu vos droits électoraux;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins le 18 septembre 2025;
4. avoir transmis à la Ville, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale municipale au plus tard le **18 octobre 2025**.

**ET**

**Aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin, le 2 novembre 2025;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne le jour du scrutin et, à cette date, ne pas avoir perdu vos droits électoraux;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins le 18 septembre 2025;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants;
5. avoir transmis à la Ville cette procuration à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le **18 octobre 2025**.

**Vote par correspondance :**

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne

domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance;

- toute demande écrite pour voter par correspondance doit être reçue au bureau de la présidente d'élection au plus tard le dernier jour fixé, pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le **18 octobre 2025**.

Si vous êtes inscrit au vote par correspondance:

- La présidente d'élection vous transmettra vos bulletins de vote par service de messagerie au plus tard le 22 octobre 2025;
- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi **31 octobre 2025** à 16 h 30;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 24 octobre 2025, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ainsi qu'un modèle de procuration, incluant la demande de voter par correspondance, sont disponibles au bureau de la présidente d'élection et sur le site internet [electionsmagog.ca](http://electionsmagog.ca).

La demande d'inscription ou la procuration demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante veuillez communiquer avec la présidente d'élection. Votre demande de voter par correspondance, quant à elle, ne vaut que pour l'élection du 2 novembre 2025.

Le formulaire peut être envoyé par la poste à l'adresse suivante : 7, rue Principale Est, Magog, Québec, J1X 1Y4, à l'attention de Me Marie-Pierre Gauthier ou encore via courriel à l'adresse suivante : [election@ville.magog.qc.ca](mailto:election@ville.magog.qc.ca);

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection, dont les coordonnées sont :

Me Marie-Pierre Gauthier  
7, rue Principale Est, Magog (Québec) J1X 1Y4  
Téléphone : 819 843-3333, poste 332.

Donné à Magog, ce 10 octobre 2025.

M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Présidente d'élection

---